

DOCTRINE TECHNIQUE ROUTIÈRE

NOTE D'ACTUALITÉ N° 7

Jun 2024

La Direction des Mobilités Routières a mis en place une coordination de la production de la doctrine technique (guides, notes techniques, CCTG...), au service de l'ensemble de la communauté routière.

Elle s'appuie sur 12 groupes de référents thématiques qui ont pour mission de recenser les éléments de doctrine existants, suivre l'avancement et la publication des nouvelles productions.

Dans ce contexte, cette note d'actualité a pour objectif de présenter les récentes productions méthodologiques publiées pour chaque thème, tous producteurs confondus (Cerema, IDRRIM, UGE, CETU, PIARC...), en expliquant en quelques mots leur contenu et, pour les documents révisés, les principales évolutions par rapport à la version antérieure. Certaines évolutions réglementaires peuvent également être abordées.

Ce numéro recense les publications entre avril 2024 et juin 2024. Certaines publications plus anciennes n'ayant pas été présentées dans les numéros précédents peuvent également figurer.

Les précédents numéros sont consultables sur le site de l'IDRRIM :

<https://www.idrrim.com/publications/Doctrine-technique-routiere-1.htm>

Cette note d'actualité est destinée à un large public de la communauté technique routière. N'hésitez pas à vous inscrire selon la procédure suivante :

envoyer un mail à l'adresse : sympa@developpement-durable.gouv.fr

en précisant dans l'objet du mail : [SUB Idif.actu.doc.tech.rout@developpement-durable.gouv.fr](mailto:SUB%20Idif.actu.doc.tech.rout@developpement-durable.gouv.fr)

Il n'est pas utile d'écrire de message dans le corps de texte.

❖ Conception, gestion de la sécurité, gestion de trafic, ingénierie du trafic

Évaluation de la vitesse des poids lourds en rampe – Note d'information n°8

Cerema – mars 2024

La note d'information n° 21 Implantation des voies supplémentaires en rampe sur infrastructures à 2x2 voies parue en octobre 1989 sert aujourd'hui encore de référence pour l'appréciation de la vitesse des poids lourds en montée. Les évolutions techniques et réglementaires relatives aux poids lourds ont posé la question de la pertinence des données de vitesses rapportées dans cette note. La présente publication répond à cette question.

https://doc.cerema.fr/evaluation_vitessePL_rampe



Implantation des dispositifs d'alerte sonore permanents. Recommandations pour améliorer la sécurité routière – Note d'information n°9

Cerema - mai 2024

Les dispositifs d'alerte sonore (DAS) permanents contribuent à prévenir la survenue des accidents, notamment ceux liés aux sorties involontaires de voies dues à l'inattention ou à la fatigue, en assurant une fonction de « route qui alerte » et améliorant ainsi la sécurité primaire de l'infrastructure. Le présent document a pour objectif d'accompagner les gestionnaires routiers dans la mise en œuvre de l'arrêté du 14 janvier 2020 relatif à l'équipement des routes et autoroutes de DAS. Il aborde :

- les questions de sécurité préalables au déploiement des DAS ;
- les conditions d'implantation et d'emploi des différents DAS ;
- les limites et les contre-indications.

https://doc.cerema.fr/implantations_DAS_permanents



Extinction de l'éclairage public la nuit en agglomération : Point de vue sur la sécurité routière – Rapport d'étude

Cerema – mai 2024

De plus en plus de collectivités locales prennent l'initiative d'éteindre l'éclairage public pendant une partie de la nuit. Si cette pratique, motivée par des raisons multiples, peut paraître simple à mettre en œuvre il est cependant fortement souhaitable de s'appuyer sur une réflexion approfondie portant sur l'analyse des enjeux réglementaires et de sécurité. Elle est complémentaire des démarches visant à réduire la consommation lorsque l'éclairage fonctionne (remplacement des sources lumineuses, modernisation des installations, variation de la puissance, pilotage de l'allumage et de l'extinction). Ce document a pour objectif d'attirer l'attention des décideurs sur certains points avant que ne soit réalisée une extinction totale sur une partie de la nuit de l'éclairage public sur un territoire donné.

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/598304/extinction-de-l-eclairage-public-la-nuit-en-agglomeration-point-de-vue-sur-la-securite-routiere>



❖ Chaussées, terrassements, géotechnique, gestion de patrimoine

Note d'accompagnement au Guide "Ingénierie de gestion patrimoniale appliquée aux infrastructures routières"

IDRRIM – avril 2024

L'objectif de la note est d'appuyer le guide « Ingénierie de gestion patrimoniale appliquée aux infrastructures routières » de 2021 par des retours d'expérience visant, d'une part à faire un état des lieux de la mise en place de ce type de démarche chez les gestionnaires et d'autre part, montrer les bonnes pratiques et les difficultés qui peuvent surgir lors de la constitution d'une stratégie de gestion patrimoniale. Pour son élaboration, plusieurs entretiens ont été menés auprès de différents gestionnaires gérant des réseaux de taille différente (sociétés concessionnaires d'autoroutes, conseils départementaux, intercommunalités, communes).

https://www.idrrim.com/publications/note_accompagnement-guide_Ingenierie_gestion_patrimoniale.htm



Manuel terrassement – Conception et réalisation d'ouvrages en terre – Partie 2 – Développements techniques spécifiques

2C - Le projet de terrassement

PIARC – 2024

Ce document traite des études de conception pour les projets de terrassement. Il intègre la partie « Développements techniques spécifiques » du Manuel Terrassement. Il s'articule autour de 2 parties :

- La phase conception de l'infrastructure : le manuel souligne l'influence importante du terrassement dans le choix économique et environnemental du projet définissant le tracé et le profil en long de l'infrastructure.
- La phase projet : le projet de terrassement a pour objet de déterminer les caractéristiques géométriques et techniques des ouvrages en terre sur la base des études comprenant :
 - les études définissant les données géométriques pour l'établissement des plans d'exécution,
 - les études géologiques et géotechniques basées sur des reconnaissances de terrain,
 - les études d'assainissement et drainage associés aux terrassements.

Les études d'environnement et l'étude d'impact qui en résultent, sont à réaliser dans cette phase.

<https://www.piarc.org/fr/fiche-publication/44326-fr-2C-Etudesetprojetdeterrassement>

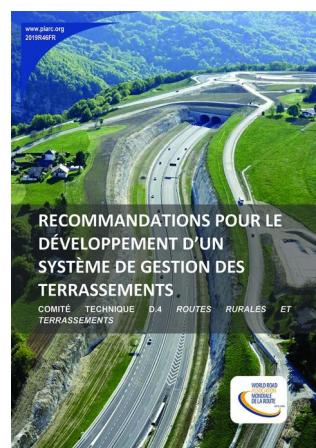


Recommandations pour le développement d'un système de gestion des terrassements

PIARC – 2023

Suite à une enquête simplifiée auprès de différents pays, ce rapport propose des recommandations sur la manière de développer et de mettre en œuvre des systèmes de gestion d'ouvrage des terrassements. Ces recommandations sont à prendre en compte dans les systèmes de gestion des infrastructures routières.

<https://www.piarc.org/fr/fiche-publication/43839-fr-Recommandationspourledeveloppementdesystemedegestiondesterrassements-Rapporttechnique>



❖ Ouvrages d'art

Solutions en béton à impact environnemental réduit dans les ouvrages d'art - Note d'information Ouvrages d'art n° 8

Cerema - mars 2024

L'utilisation d'une solution en béton à impact environnemental réduit constitue une action susceptible de pouvoir répondre aux enjeux environnementaux sous réserve de respecter certaines prescriptions ou contraintes et d'intégrer la démarche dans le planning des travaux.

Cette note d'information à destination des maîtres d'ouvrages explicite les possibilités offertes par la NF EN 206+A2/CN et le fascicule 65 du CCTG « Travaux pour la mise en œuvre de ces solutions en béton dans le domaine des ouvrages d'art ».

https://doc.cerema.fr/solution_béton_impact_env_reduit



❖ Signalisation

Arrêté du 15 mars 2024 relatif à la modification de la signalisation routière

Cet arrêté modifie l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 modifiée et l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié sur la signalisation des routes et autoroutes. Les modifications portent notamment sur :

- la mise en cohérence avec le code de la route de la signalisation destinée aux cyclistes afin de préciser comment elle s'applique aux conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés et de cyclomobiles légers,
- la possibilité d'inclure différents types de carburants à base de gaz naturel dans la signalisation des services,
- la possibilité d'annoncer une zone de contrôle de l'usage des voies réservées, ou une zone de contrôle du bruit émis par les véhicules,
- la création d'une nouvelle balise lumineuse destinée au guidage latéral par sens de circulation en complément des signaux d'affection de voies R21, en cas de réversibilité des voies par sens de circulation,
- la création de la signalisation dynamique des voies réservées aux véhicules de transports en commun,
- la possibilité de réaliser un marquage axial sur route étroite, sur les routes étroites bidirectionnelles situées hors agglomération,
- la possibilité de réaliser un marquage de surlargeur sur certaines parties d'accotement des autoroutes et routes à chaussées séparées et carrefours dénivelés.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049314193>

❖ Viabilité hivernale, gestion de crise, résilience

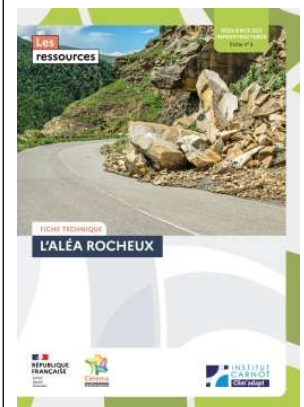
Résilience des infrastructures – Fiche n°3 – Risque rocheux

Cerema – juin 2024

En France, l'aléa chute de bloc rocheux se produit dans des milieux différents allant des massifs montagneux aux falaises le long du littoral en passant par les bordures de plateau. Cet aléa constitue un risque pour les personnes et les biens. Dans le contexte du changement climatique, les impacts et l'occurrence de ce phénomène sont susceptibles d'augmenter et nécessitent donc d'être pris en compte dans la politique d'entretien et de surveillance des gestionnaires d'infrastructures de transport.

Cette fiche est composée de trois parties permettant de définir et comprendre les enjeux autour de la problématique, d'améliorer la connaissance de son patrimoine et enfin d'agir sur celui-ci.

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/598779/fiche-n-3-l-alea-rocheux>



Vélo en toutes saisons. Une viabilité hivernale adaptée

Cerema – juin 2024

Cet essentiel propose une stratégie pour entretenir les pistes cyclables l'hiver et encourager la pratique du vélo en toutes saisons.

https://doc.cerema.fr/vélo_en_toutes_saisons



❖ Transition énergétique

Guide Parcs de Stationnement - Guide pour la mise en œuvre de la réglementation relative à l'installation de dispositifs de gestion des eaux pluviales et d'ombrage sur les parcs de stationnement

DHUP du MTECT - mai 2024

Ce guide a pour objet d'expliquer et d'illustrer les obligations d'installer des dispositifs d'ombrage et de gestion des eaux pluviales s'appliquant aux parcs de stationnement extérieurs. Cette version du guide se concentre sur l'application des obligations issues de la loi Climat et résilience du 22 août 2021, codifiée aux articles L. 171-4 du code de la construction et de l'habitation et L. 111-19-1 du code de l'urbanisme.

Le guide sera mis à jour lors de la publication des textes d'application de l'article 40 de la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (APER) du 10 mars 2023.

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Guide-parcs-de-stationnement-WEB.pdf>



❖ Autre

Infrastructures de transport. Catalogue 2024/2025

Cerema - juin 2024

Ce catalogue thématique consacré aux infrastructures de transport présente les publications éditoriales les plus récentes mais aussi les offres de services du Cerema, les sites web, les applications du domaine. Dans cette édition, le sujet de l'entretien et la réparation des ponts communaux est particulièrement mis en avant pour faire connaître aux élus et gestionnaires les ressources et outils élaborés en accompagnement du Programme National Ponts piloté par le Cerema.

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/infrastructures-transport-catalogue-20242025>

